

# KÊRIOÙ HA STÊRIOÙ



Eau  
& Biodiversité,  
des sources  
à la mer

Les informations à la source entre villes et rivières

## ÉDITO

par Francis Grosjean, Président

## Prenons soin de l'eau !



© J.L. Aubert

Quelle meilleure occasion que ce numéro de fin d'année pour faire écho à l'invitation du Comité de bassin Loire-Bretagne : participer à la consultation sur "Le devenir de la gestion de l'eau et des risques d'inondation" ?

En effet, le temps est venu de travailler à l'élaboration du prochain Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) pour 2022-2027 ; les deux prochaines années y seront consacrées.

Une phase essentielle de ce travail consiste à recueillir les avis et propositions non seulement des acteurs de la gestion de l'eau mais aussi de l'ensemble de la population du bassin Loire-Bretagne.

Quoi de plus démocratique s'agissant d'une ressource vitale consacrée en tant que "patrimoine commun de la nation" ?

Quoi de plus justifié sachant que l'eau est la ressource la plus affectée par le défi majeur de notre siècle, le changement climatique, et qu'elle en est aussi le marqueur le plus évident ?

Au travers d'un court questionnaire, il est demandé de répondre aux "questions importantes pour l'eau dans les dix prochaines années" avec l'objectif de progresser vers le bon état de toutes les masses d'eau. Comme cela fut déjà le cas pour le SDAGE en vigueur, les questions couvrent quatre domaines :

- la qualité de la ressource,
- sa quantité,
- l'état des milieux aquatiques,
- la gouvernance, c'est-à-dire la capacité à organiser ensemble une gestion efficace.

Elles s'appuient sur une analyse des enjeux en Loire-Bretagne, dont une synthèse instructive est jointe au questionnaire, ainsi que sur les résultats des actions mises en œuvre dans le cadre du SDAGE 2016-2021.

De ces actions, le présent bulletin en donne quelques exemples : animations et sensibilisation du public, méthodes de désherbage, valorisation de pratiques vertueuses, protection de la ressource, etc. Faudra-t-il les amplifier, y renoncer, en privilégier d'autres ? A chacun sa réponse.

La consultation est ouverte jusqu'au 2 mai 2019. D'ici là, nul doute que l'eau continuera à couler sous les ponts de l'Elorn.

Bonnes fêtes de fin d'année !



Pour télécharger  
la consultation

1 Tous documents relatifs à cette consultation téléchargeables à partir du site [www.prenons-soin-de-l'eau](http://www.prenons-soin-de-l'eau)  
2 Code de l'environnement, article L210-1

## SOMMAIRE

**Retour sur la Semaine  
de l'Elorn 2018** ..... p.2

**Nouveau diagnostic  
des parcelles à risque** ..... p.2

**Breizh Bocage : haie d'honneur  
pour les 10 ans** ..... p.3

**Résultats du concours  
des Prairies Fleuries 2018** ... p.4

**Désherbage : loi Labbé  
et matériels alternatifs** ..... p.4

## À VOS AGENDAS !

- **18 décembre :**  
Réunion du Comité syndical
- **22 mars :**  
Journée Mondiale de l'eau
- **Du 20 au 30 mars :**  
Semaine sans pesticides

## AYEZ LE DÉCLIC

Téléchargez une application  
gratuite **QR CODE** sur **Google Play**  
ou **Apple Store** pour retrouver  
facilement tous les liens et fiches  
techniques des articles du **Kêriou**  
**Ha Stêriou**



Suivez notre actualité  
sur les réseaux sociaux



BassinElorn sur Facebook  
et Instagram



Syndicat de bassin de l'Elorn  
sur Youtube

## Semaine de l'Elorn 2018 Une belle réussite !

Pour cette 16<sup>ème</sup> édition, toute l'équipe du Syndicat de bassin s'est mobilisée pour créer l'événement autour du thème "Espèce(s) de rivière", qui a connu un franc succès.



- 800 enfants des écoles primaires du territoire ont découvert les espèces peuplant les rivières et les estuaires, à la Maison de la rivière et au Centre de Moulin Mer.

- Une quinzaine d'élus a parcouru la portion rochoise du futur sentier piétons qui longera l'Elorn entre La Forest-Landerneau et La Roche-Maurice, et découvert les actions menées par le Syndicat de bassin pour préserver les milieux aquatiques et la qualité de l'eau.

- Environ 500 personnes ont participé le dimanche aux animations grand public organisées en partenariat avec la ville de Landerneau et Eau du Ponant. En suivant un quizz, de stand en stand, les familles ont appris à reconnaître toutes les espèces peuplant nos rivières : poissons, invertébrés, amphibiens, plantes aquatiques et plantes invasives, mammifères semi-aquatiques, oiseaux des vasières, etc. Ces animations ont été présentées avec Eau et rivières, la Maison de la rivière et Bretagne vivante.



Pour voir le reportage sur France 3

## DPR2 Phytos Nouveau diagnostic des risques de pollution phytosanitaire

Dans le cadre de l'arrêté déclarant d'utilité publique la prise d'eau de Pont ar Bled, il est prescrit le classement des parcelles à risque sur le périmètre rapproché complémentaire. Ainsi, les premiers diagnostics de risque de transfert de produits phytosanitaires vers les eaux seront réalisés cet hiver sur les parcelles situées en amont de Pont Christ.

C'est l'occasion de présenter l'outil DPR2 Phytos élaboré par la Chambre d'Agriculture de Bretagne et l'INRA<sup>1</sup>. Suite à une formation assurée par le CRODIP<sup>2</sup>, le Syndicat de bassin a obtenu l'agrément n°DPR17041, qui est nécessaire pour réaliser un diagnostic. C'est le gage d'un classement des parcelles à risque normalisé, conforme à une méthodologie éprouvée et appliquée sur l'ensemble du territoire breton. La méthodologie est la suivante :

- visite et étude sur site du parcellaire avec l'agriculteur ;

- reconstitution par parcelle des chemins de l'eau (ruissellement, drainage, nappe affleurante...) en fonction des caractéristiques de l'existant (pente, talus, connexion au ruisseau...) ;
- classement des parcelles selon le risque de transfert de produits phytosanitaires vers le cours d'eau (modéré, moyen et fort) ;
- proposition d'aménagements spécifiques à chaque parcelle et/ou conseils sur les pratiques agricoles qui permettront de diminuer les risques de pollution ;
- fourniture de supports (compte-rendu et cartes) décrivant le diagnostic et de solutions pour mettre en œuvre les préconisations proposées.

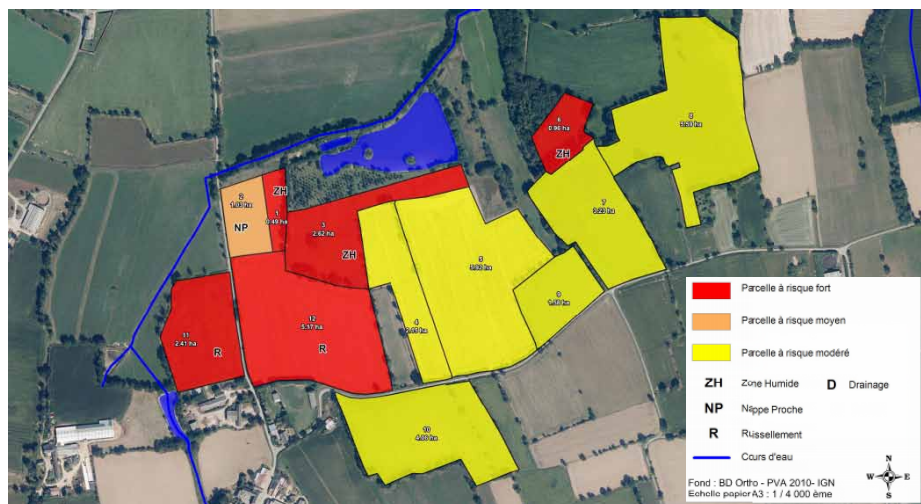
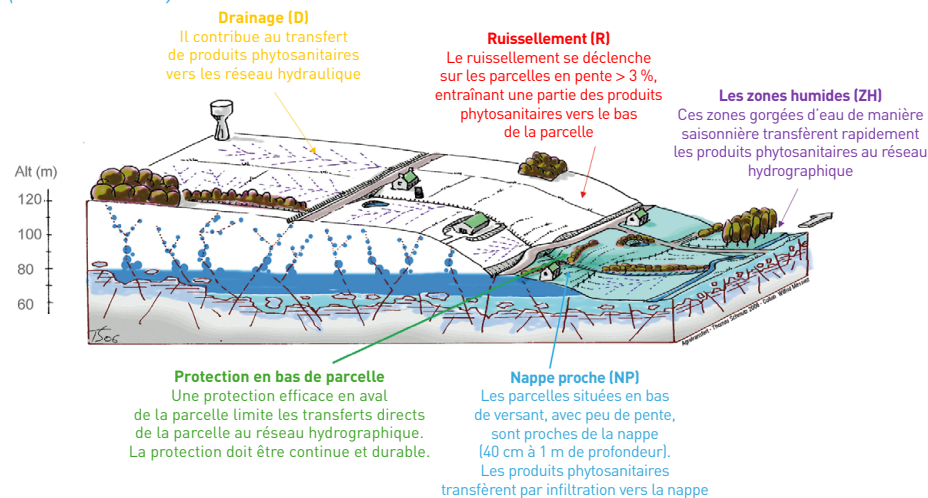
Pour en savoir plus

Contact :  
yves.legoff  
@bassin-elorn.fr



1 INRA : Institut National de la Recherche Agronomique  
2 CRODIP : Comité interprofessionnel diagnostics, inspections et formations phytosanitaires

### Les voies de contamination des eaux par les produits phytosanitaires (source : CRODIP)



Exemple d'une carte représentant un classement de parcelles (source : CRODIP)

## Programme Breizh Bocage En 10 ans, plus de 50 km de bocage recréés

Le programme régional Breizh Bocage a pour but la création de linéaires bocagers en zone agricole : plantation de haies, création de talus et regarni de haies existantes. Depuis 2009, ce sont plus de 50 km de haies et talus qui ont été créés sur notre territoire.

### Depuis 2009, diagnostics et réalisations

Des diagnostics bocagers ont été réalisés chez environ 150 exploitants afin de déterminer les emplacements judicieux pour réimplanter du bocage.

- Créer un talus en rupture de pente pour lutter contre l'érosion ;
- Reconstituer une trame verte pour la biodiversité ;
- Apporter un effet brise-vent pour les cultures ou de l'ombrage pour le bien-être animal... Plantées puis entretenues pendant 3 ans par l'ESAT de l'Iroise, les haies sont composées d'arbres et arbustes d'essences locales : chênes, châtaigniers, hêtres, noisetiers...

### 9 km de haies prévus pour la saison 2018-2019

En 2017 et 2018, les efforts se sont principalement concentrés sur les sous-bassins versants du Drennec, du Quillivaron et du Lapig. Pour la nouvelle campagne 2018-2019, les travaux bocagers ont repris depuis le début

de l'automne. L'aménagement d'environ 9 km de haies est prévu chez une dizaine d'exploitants. Ces aménagements portent sur les communes de Sizun, Commana, Landivisiau, Plouneventer, Le Tréhou, Saint-Urbain, Tréflévénez, Lampaul-Guimiliau et Guimiliau.

### Prenons soin des nouvelles haies !

Une fois mis en place, les haies et talus Breizh Bocage peuvent être protégés par la commune au même titre que le reste de son bocage, en tant qu'éléments de paysage à préserver. Ces dispositions de la loi "Paysage" peuvent s'appliquer pour les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme ou par délibération pour les communes disposant d'une carte communale.

Il faut également savoir que la formation d'une haie bocagère prend du temps et que les jeunes arbres restent fragiles. Un soin particulier doit être apporté à l'entretien des haies, que ce soit par l'exploitant agricole ou les services communaux et départementaux entretenant les bords de route, ceci afin d'éviter tout

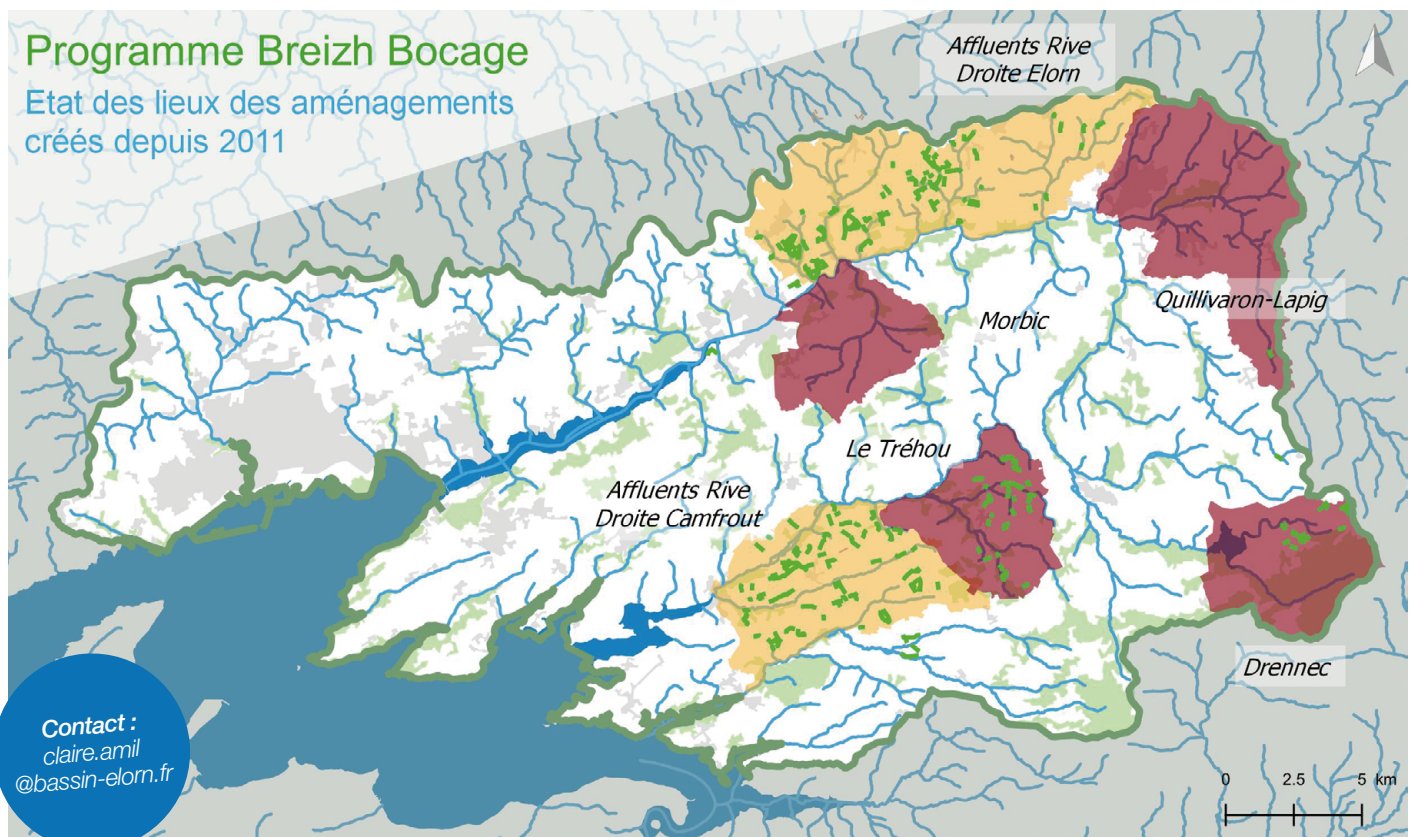


Dégâts observés sur une haie Breizh Bocage, en bord de route.

risque de maladie et de mortalité précoce. Le Syndicat de bassin peut accompagner les services d'entretien dans la gestion raisonnée des haies de bord de route. Prenez contact avec nous !



Pour en savoir plus, téléchargez le dossier "Bocage" réalisé par l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne



- Périmètre d'intervention Breizh Bocage
- Linéaires bocagers Breizh Bocage
- Zones prioritaires Breizh Bocage 2
- Zones prioritaires Breizh Bocage 1

## 5<sup>ème</sup> concours agricole des prairies fleuries Remise des prix et mentions spéciales

Le concours agricole des prairies fleuries est organisé par le Syndicat de bassin de l'Elorn en partenariat avec le Parc Naturel Régional d'Armorique et le Syndicat Mixte du Trégor. Pour cette édition 2018, 8 prairies, proposées par 7 agriculteurs, ont été évaluées dans 2 catégories : "Fauche et pâturage" et "Fauche exclusive".

La remise des prix a eu lieu le 22 septembre dernier, à la foire de Commana, en présence de la députée Sandrine Le Feur.

Les lauréats de cette 5<sup>ème</sup> année sont :

- 1<sup>er</sup> prix "Fauche et pâturage" : Sébastien Péron à Commana,
- 1<sup>er</sup> prix "Fauche exclusive" : Philippe Arnaud à Hanvec.



Les gagnants 2018 du concours : Sébastien Péron à gauche et Philippe Arnaud à droite

Les deux éleveurs sont sélectionnés pour participer à la finale nationale, qui aura lieu au prochain Salon de l'Agriculture de Paris.

Deux prix spéciaux ont également été décernés :

- "Cohérence et technicité" : EARL de Kerbabu à Plouigneau,
- "Démarche agro-pastorale" : Association de Langazel à Trémaouézan.

Le Syndicat de bassin remercie les agriculteurs et jurys ayant participé et félicite les gagnants et tous les participants car, au-delà du classement, le jury tient à souligner la qualité du travail des exploitants sur l'ensemble des parcelles visitées. Ces pratiques constituent de véritables références en matière d'agro-écologie et participent au bon fonctionnement écologique de notre environnement.



Pour visualiser le reportage sur France 3

Contact :  
nolwenn.legac  
@bassin-elorn.fr

## Loi Labbé Fin des pesticides pour les particuliers

A l'instar des communes, les particuliers ne pourront plus acheter, détenir ou utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs jardins, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.



Retrouvez toutes les actualités sur le site : [www.jardinaunaturel.org](http://www.jardinaunaturel.org)

\* Prohibés phytosanitaires interdits de vente, de détention et d'utilisation à fin perso et de biocontrôle. Substances requies ou utilisables en agriculture biologique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (loi Labbé).

Afin d'en informer les jardiniers amateurs, des affiches, éditées par la Région Bretagne, ont d'ores et déjà été distribuées aux communes du territoire. Des articles seront aussi publiés dans les bulletins municipaux de décembre et janvier.

En partenariat avec la Maison de l'agriculture biologique, le Syndicat de bassin a organisé des journées spécifiques d'animation sur les techniques de jardinage au naturel dans les déchèteries :

- le 1<sup>er</sup> décembre à Daoulas et Plouédern ;
- le 5 décembre à Brest ;
- le 8 décembre à Bodilis et Guipavas.

### Journées citoyennes d'entretien des cimetières

Dans l'objectif "0 phyto", de plus en plus de communes organisent des journées citoyennes d'entretien des cimetières.

Ces journées permettent d'allier désherbage mécanique et désherbage manuel, et sont un gain de temps pour les services techniques qui peuvent alors se consacrer à l'entretien d'autres espaces.

Ces journées conviviales, organisées notamment par La Roche-Maurice, Dirinon, Ploudiry, Logonna-Daoulas, L'Hôpital-Camfrout ou encore Hanvec, ont rassemblé entre 20 et 40 personnes à chaque fois.

Contact :  
gwenola.lamen  
@bassin-elorn.fr

## Matériels alternatifs de désherbage Dernières innovations

Le 27 septembre dernier, l'EPAGA<sup>1</sup> a convié les collectivités du bassin versant de l'Aulne et des territoires voisins, à une démonstration de matériels alternatifs de désherbage. Un large panel de matériels a été présenté : brosses de désherbage, désherbeurs mécaniques, outils manuels, désherbeurs thermiques à flamme ou eau chaude, décompacteur-aérateur et défoureuse de terrains enherbés, broyeurs de végétaux, etc.

Parmi ces différents outils, les dernières innovations concernent surtout les petits matériels de désherbage de stabilisés :

- rabet sur porte-outils ;
- houe maraîchère adaptée aux travaux de voirie ;
- outils manuels résistants et ergonomiques : binettes, raclours, sarclours, etc.



Lors de cette journée, l'accent a également été porté sur l'intérêt du broyage des végétaux (réutilisés en paillage sur les parterres) et sur l'entretien des terrains de sport en herbe (décompactage, aération, défoutrage, etc. pour améliorer la structure du sol).

<sup>1</sup> Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne

Bulletin de liaison du Syndicat de bassin de l'Elorn réalisé avec la participation financière de :

